

EARL LUMEAU ROCOUR
**INSTALLATION D'UN BÂTIMENT
AGRICOLE SUR UN FUTUR
DOMAINE VITICOLE À BEAUSSAIS
SUR MER**

ANNEXE N°5

plan du projet + tracé

Commune : Beaussais-sur-Mer

E A R L L U M E A U R O C O U R

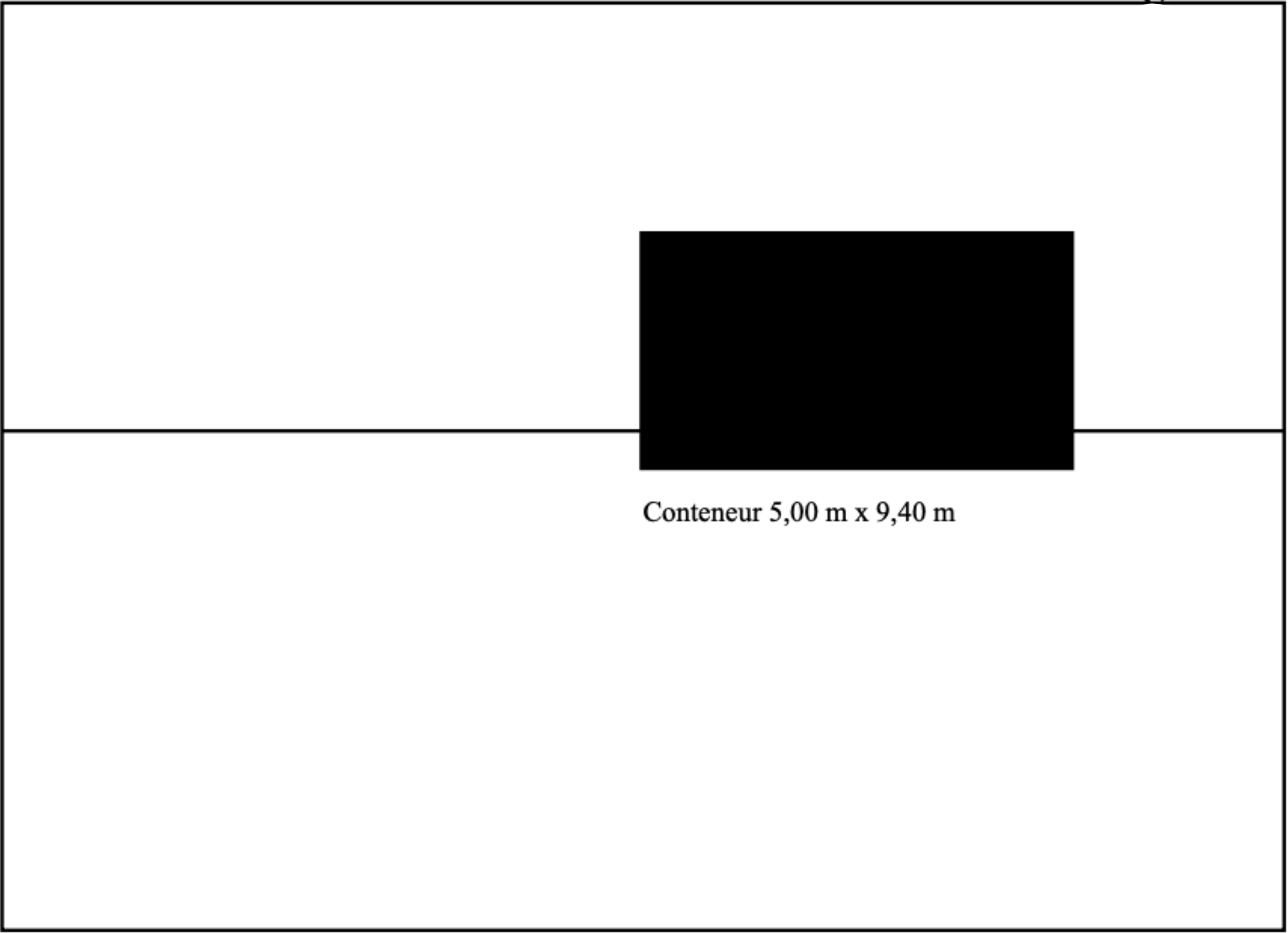
Parcelle cadastrale : n°2302

Nature du projet : Implantation d'un conteneur (annexes)

Dimensions de l'ouvrage : 5,00 m x 9,40 m (<50M2)

Référence réglementaire : Article R.122-2 du Code de l'Environnement

Type de document : Projet de tracé / enveloppe de tracé



Le présent document constitue un plan du projet sous forme de tracé / enveloppe de tracé, conformément aux exigences des catégories mentionnées à l'article R.122-2 du Code de l'Environnement. Il localise l'implantation prévisionnelle du projet sur la parcelle cadastrale concernée

Commune : Beaussais-sur-Mer

EARL LUMEAU ROCOUR

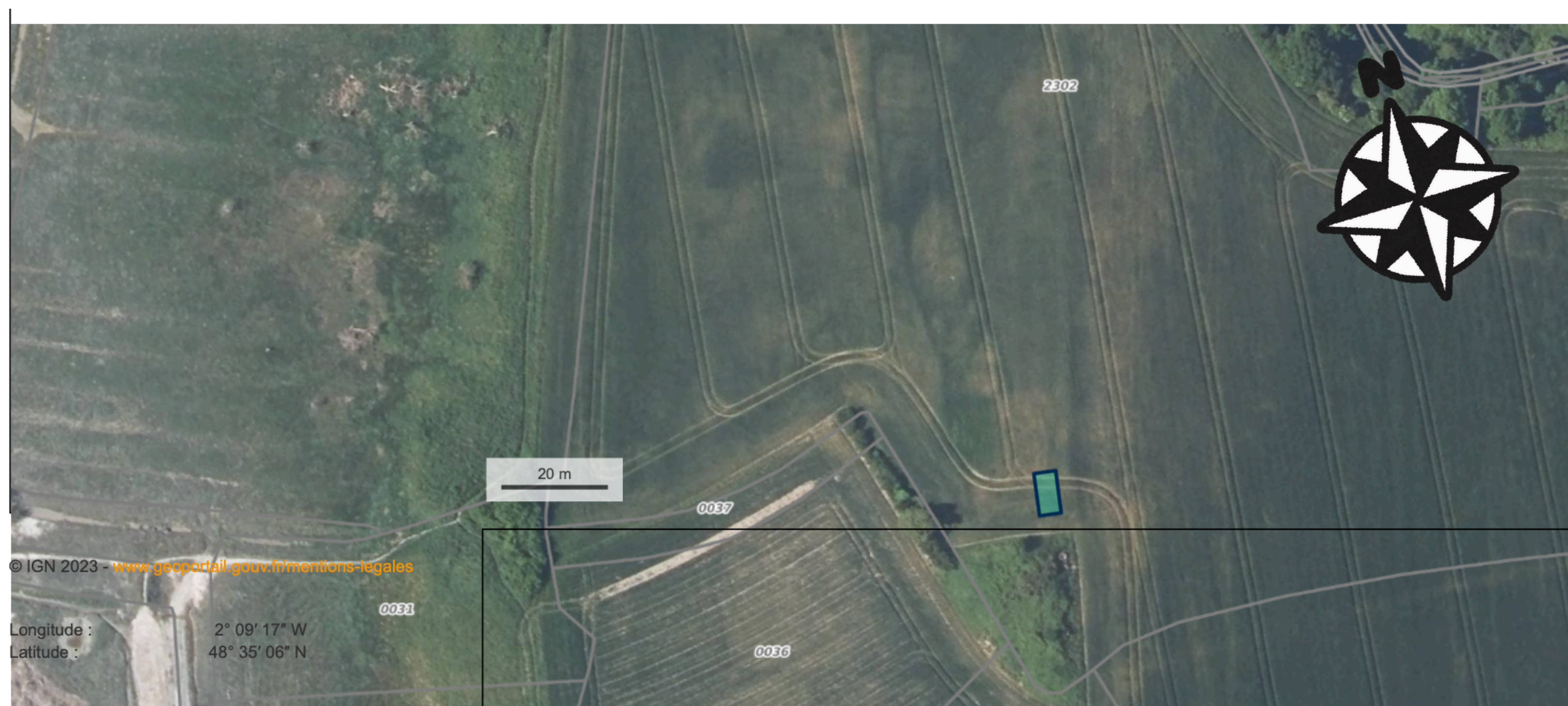
Parcelle cadastrale : n°2302

Nature du projet : Implantation d'un conteneur (annexes)

Dimensions de l'ouvrage : 5,00 m x 9,40 m (<50M2)

Référence réglementaire : Article R.122-2 du Code de l'Environnement

Type de document : Projet de tracé / enveloppe de tracé



Echelle 1/1000ème

Le présent document constitue un plan du projet sous forme de tracé / enveloppe de tracé, conformément aux exigences des catégories mentionnées à l'article R.122-2 du Code de l'Environnement. Il localise l'implantation prévisionnelle du projet sur la parcelle cadastrale concernée

Commune : Beaussais-sur-Mer

EARL LUMEAU ROCOUR

Parcelle cadastrale : n°2302

Nature du projet : Implantation d'un conteneur (annexes)

Dimensions de l'ouvrage : 5,00 m x 9,40 m (<50M2)

Référence réglementaire : Article R.122-2 du Code de l'Environnement

Type de document : Projet de tracé / enveloppe de tracé



Le présent document constitue un plan du projet sous forme de tracé / enveloppe de tracé, conformément aux exigences des catégories mentionnées à l'article R.122-2 du Code de l'Environnement. Il localise l'implantation prévisionnelle du projet sur la parcelle cadastrale concernée